



Ce mardi 21/03, une cinquantaine de personnes a assisté à la soirée d'information publique sur le financement participatif (crowdfunding) organisée par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) à Ohey.

Les différents intervenants ont fait le point sur ce levier financier et ont présenté leur plateforme de collecte ou leur projet financé avec la participation des citoyens.

Tous ont essayé de répondre au fil rouge de la soirée : le financement participatif, une opportunité pour les acteurs locaux et les citoyens ?

Pourquoi une soirée sur le crowdfunding ?

Le financement participatif n'est pas un phénomène nouveau. La Statue de la Liberté, déjà, fût financée par des citoyens ! Mais grâce aux réseaux sociaux et aux nouvelles technologies comme le paiement en ligne, cet outil fait de plus en plus parler de lui. À cela s'ajoutent une certaine réserve envers le système bancaire et l'envie de s'impliquer davantage dans le développement de projets éthiques et responsables, sans intermédiaire. Même si la Belgique est en retard par rapport à des pays comme la France ou l'Angleterre, le crowdfunding investit aujourd'hui tous les secteurs, y compris des projets portés par les pouvoirs publics et les associations. Interrogée par plusieurs Communes sur l'opportunité d'un recours au crowdfunding, **l'équipe Condroz de la FRW**, basée à Havelange, a souhaité rassembler lors de cette soirée des spécialistes du sujet et les différents acteurs locaux avec lesquels elle est en contact dans sa mission d'accompagnement des [opérations de développement rural](#).

Le crowdfunding, c'est quoi ?

Ce n'est ni faire la manche, ni un robinet qu'on ouvre, comme l'a précisé d'entrée de jeu Joseph D'ippolito, fondateur de la plateforme [Crowd'In](#). Il s'agit de rassembler de petites contributions provenant d'un grand nombre de personnes pour favoriser le développement ou le lancement d'un projet. C'est également un bon moyen pour faire valider son concept, prèvenir son projet, en faire la promotion et fédérer une communauté. Le financement participatif constitue donc un levier important pour le développement d'un projet.

Des crowdfunding !

Il existe **plusieurs types de financements participatifs**. Le plus connu est celui où le citoyen fait un don, souvent avec une contrepartie à la clef qui varie en fonction du montant investi. **L'ADL de Héron**, qui a porté le crowdfunding pour la restauration du [Moulin de Ferrières](#), a proposé aux contributeurs des récompenses allant de l'inscription de leur nom sur le mur des remerciements à la création d'un pack farine et bière locale en édition limitée. Un autre moyen de collecter de l'argent est le prêt participatif ou crowdlending. Ce prêt ressemble au prêt bancaire mais le rôle de la banque est ici joué par les contributeurs. Il est également possible d'investir dans un projet et d'en devenir actionnaire. C'est ce qu'a mis en œuvre la [Brasserie de la Lesse](#) qui compte aujourd'hui 300 coopérateurs pour un capital de 225.000 €.

Le crowdfunding, comment faire ?

Tous les intervenants se sont accordés pour dire que le crowdfunding est un outil peu contraignant législativement mais qui demande néanmoins **un investissement temps important**. La préparation d'une campagne de crowdfunding nécessite au minimum deux mois de travail, tant pour préparer les contenus qui seront diffusés que pour cibler et stimuler sa communauté. Car le financement participatif est affaire de réseau : seuls les gens qui se sentent concernés directement par le projet auront envie d'y prendre part. Le travail de préparation n'est pas le seul qui nécessite du temps : pendant la campagne, il faut séduire, animer, relayer et lorsque l'opération est bouclée tenir ses engagements (contreparties promises). Différents acteurs proposent aujourd'hui un accompagnement complet dans ces démarches : de la réflexion menée en pré-campagne au suivi de la post-campagne. C'est le cas de [Crowd'In](#), qui a accompagné la campagne de l'ADL de Héron et bientôt du [BEP](#) qui lancera en septembre 2017 une plateforme de crowdfunding réservée aux porteurs de projets de la province de Namur et qui ciblera prioritairement des projets publics, associatifs et citoyens ayant plus difficilement accès aux plateformes commerciales.

Le crowdfunding pour les pouvoirs publics et les associations

De plus en plus de particuliers et d'entreprises utilisent le crowdfunding mais peu de Communes et associations se sont actuellement lancées dans l'aventure. Bien que les effets positifs listés par [Financité](#) soient nombreux (sensibilisation des citoyens, prise de température de l'opinion publique, facilité d'utilisation,...), il est néanmoins important de choisir des projets emblématiques et enthousiasmants. Car plus qu'un simple outil de collecte de fonds, **le financement participatif contribue à une dynamique et à une mobilisation territoriales**, véritables plus-values pour les acteurs publics et associatifs.

Intervenants :

Le financement participatif, c'est quoi ?

>>> Didier Palange ([Réseau Financité](#))

Le financement sous forme de don (avec ou sans contrepartie)

>>> Joseph D'IPPOLITO : une jeune plateforme wallonne ([Crowd'In](#))

>>> François LAUREYS : projet de plateforme de crowdfunding pour les acteurs de la province de Namur ([Bureau Economique de la Province de Namur – BEP](#))

>>> Vanessa PIAZZA : retour sur un cas concret, le [Moulin de Ferrières](#) ([Agence de Développement Local de Héron](#))

La participation au capital (coopérative)

>>> Norbert BUYSSE ([Brasserie de la Lesse](#))

Le prêt participatif

>>> Didier PALANGE

Une opportunité pour les pouvoirs publics ?

>>> Didier PALANGE

Pour en savoir plus :

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous pouvons également vous envoyer les présentations des différents intervenants.

Contacts

>> Geoffrey Ligot, agent de développement de l'équipe Condruz - FRW : 0478/ 57.90.41. - g.ligot@frw.be

>> Christine Richard, chargée de communication - FRW : 0487/37.11.08. – c.richard@frw.be



Ensemble, pour des villages vivants



40 ANS D'EXPÉRIENCE



115 employés



11 implantations



117 communes accompagnées



www.frw.be



FondationRuraleWallonie

6 MISSIONS CONFIÉES PAR LA RW

- >> Accompagnement des opérations de développement rural
- >> Conseil en matière de plans communaux de la nature
- >> Facilitateur Plan bois-énergie (secteur public)
- >> Assistance Territoire et Patrimoine
- >> Ressources et expertise du milieu rural